

<b>Zeitschrift:</b>	Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
<b>Herausgeber:</b>	Comité International de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	- (1976)
<b>Rubrik:</b>	Relations avec les institutions de la Croix-Rouge et les sociétés nationales

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Par ailleurs, les versions anglaise et française de la version africaine du manuel scolaire ayant été réimprimées, de nouveaux lots de manuels ont pu être envoyés dans les pays suivants: Burundi, Ghana, Ile Maurice, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Empire centrafricain, Rwanda, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Togo.

En Asie, une aide financière a été allouée au Croissant-Rouge afghan, afin de lui permettre d'imprimer 19 000 manuels scolaires en dari et en pachto.

## IV. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE LA CROIX-ROUGE ET LES SOCIÉTÉS NATIONALES

### La Croix-Rouge et la paix

Au cours de leurs réunions de novembre 1975, le Conseil des Délégués et le Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge avaient tous deux discuté des suites à donner au Programme d'action adopté en juin de la même année à Belgrade par la Conférence mondiale de la Croix-Rouge sur la paix. Alors que le premier de ces organes confiait à un groupe de travail ad hoc le soin d'élaborer et de soumettre à la prochaine session du Conseil des Délégués des propositions tenant compte des demandes d'amendement auxquelles avaient donné lieu certaines recommandations du Programme d'action, le Conseil des Gouverneurs, pour sa part, chargeait son président de constituer une Commission ayant pour mandat de veiller à l'application dudit Programme par la Ligue et les Sociétés nationales.

Cette dernière Commission, composée des représentants de 12 Sociétés nationales et de la Ligue, s'est réunie le 12 juin 1976, sous la présidence de M. Barroso, président de la Ligue. Le CICR a participé à ses travaux en qualité d'observateur. Elle a examiné les actions entreprises jusqu'alors par la Ligue et le CICR en exécution du Programme d'action pour la paix et mis au point un certain nombre de propositions visant à développer ou à faire mieux connaître les diverses contributions apportées par la Croix-Rouge à la paix.

Quant au Groupe de travail, il a entrepris sa tâche le 27 octobre 1976 sous la présidence de M. Hay, président du CICR, et avec la même composition que la Commission. Une

nouvelle réunion, prévue pour le début de mai 1977, devra lui permettre de formuler des propositions visant à harmoniser les vues des participants à la Conférence de Belgrade sur l'ensemble des recommandations du Programme d'action.

### Commission conjointe Ligue-CICR pour l'examen des statuts des Sociétés nationales

La Commission s'est réunie à trois reprises durant l'année 1976, soit les 4 février, 4 août et 15 décembre.

Elle a procédé à l'examen des statuts d'une dizaine de Sociétés nationales et communiqué à ces dernières ses remarques et recommandations, en application de la Résolution No. VI de la XXII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge (Téhéran 1973), qui invite les Sociétés nationales qui désirent modifier leurs statuts sur des points touchant aux conditions de reconnaissance et d'admission, à soumettre ces modifications au CICR et à la Ligue.

En outre, la Commission a traité le dossier de 11 Sociétés en formation. Après avoir mené à terme la procédure prévue à cet effet, elle a pu recommander la reconnaissance par le CICR de deux nouvelles Sociétés, celles de la République Populaire du Congo et des Bahamas, lesquelles sont devenues membres de la Croix-Rouge internationale le 16 décembre 1976.

Enfin, diverses questions particulières, se rapportant notamment à l'usage de l'emblème, à l'application des principes fondamentaux et à la création d'une Société de la Croix-Rouge dans des pays où il n'en existe pas encore, ont été soumises à la Commission et étudiées par elle en vue de déterminer une position et, le cas échéant, une action communes de la Ligue et du CICR.

### Commission permanente

La Commission permanente s'est réunie à Genève à trois reprises au cours de l'année 1976, les 11 juin, 26 octobre et 4 novembre.

Comme on le sait, la Commission permanente est composée de 2 représentants du CICR, 2 représentants de la Ligue et 5 membres élus par la XXII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, à savoir: Sir Geoffrey Newman-Morris (Australie), président, M<sup>me</sup> Issa-el-Khoury (Liban), vice-présidente, M. Aitken (Canada), Sir Evelyn Shuckburgh (Royaume-Uni), M<sup>me</sup> Troyan (URSS). M<sup>me</sup> Issa-el-Khoury, présidente de la Croix-Rouge libanaise, n'a malheureusement pas pu se rendre à Genève, en raison des événements survenus dans son pays à l'époque des réunions de la Commission permanente.

M<sup>me</sup> Troyan a été remplacée, à la séance du mois de juin, par le professeur Danilov et, aux séances d'octobre et de novembre, par le D<sup>r</sup> Baltiyski, président de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S.

En outre, M. Sloper (Brésil), conseiller technique auprès de la Commission permanente, a participé à ces séances. Y ont également pris part des représentants de la Croix-Rouge roumaine, notamment le Général-Colonel M. Burca, président de cette Société (voir ci-dessous).

Outre l'organisation de la XXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, la Commission permanente s'est préoccupée des progrès réalisés dans l'étude et la mise en œuvre du Rapport sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge. Elle a également pris connaissance d'exposés sur l'activité internationale de la Croix-Rouge.

## Préparation de la XXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge

C'est à la Croix-Rouge de la République socialiste de Roumanie qu'a été confiée l'organisation de la XXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge. Cette Conférence quadriennale, qui aura lieu à Bucarest en octobre 1977, est la plus haute autorité délibérante de la Croix-Rouge. Elle réunit les représentants des Sociétés nationales, des gouvernements signataires des Conventions de Genève, du CICR et de la Ligue. Au cours de l'année 1976, des représentants du CICR et de la Ligue ont eu, à plusieurs reprises, tant à Bucarest qu'à Genève, des entretiens avec les responsables de la Croix-Rouge roumaine. En novembre, la Commission permanente a approuvé les programmes et ordre du jour provisoires de la Conférence, ainsi que la liste des membres et observateurs. Par rapport aux Conférences précédentes, on doit remarquer qu'en plus des points traditionnellement à l'ordre du jour d'une telle réunion, une place importante est réservée à l'étude sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge.

## Réunion d'information sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge

Dans le cadre des réunions du Conseil des Gouverneurs, le CICR a organisé et présidé, en liaison étroite avec la Ligue, une réunion d'information qui a été entièrement consacrée à des échanges de vues sur le Rapport final relatif à la réévaluation du

rôle de la Croix-Rouge, baptisé également Rapport Tansley, du nom de son auteur, ou « Grande Etude ».

Cette réunion d'information, de caractère informel, s'est tenue le 30 octobre et a été suivie par la plupart des délégations des Sociétés nationales présentes à Genève, qui ont fait part de leur point de vue sur les différents problèmes mentionnés dans ledit Rapport et sur la valeur de ce dernier ; les délégations ont également formulé de nombreuses suggestions quant à la manière dont devraient être préparés les travaux sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge en vue de la Conférence de Bucarest.

Comme il l'a annoncé à cette occasion, le CICR a porté une attention particulière aux conclusions de ce Rapport. Dès l'automne 1975, il a institué une procédure interne permettant aux différents niveaux de la Direction et du Comité une large discussion ainsi qu'une étude approfondie des questions traitées par M. Tansley. Il a ainsi été à même de préciser ses positions à l'égard de plusieurs recommandations de la « Grande Etude », positions qu'il présentera à la XXIII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, dans un document destiné à cette dernière. Le CICR a également procédé, avec le Secrétariat de la Ligue, à des échanges de vues préliminaires sur les positions respectives des deux Institutions destinés à harmoniser les propositions qui seront soumises par celles-ci à Bucarest.

## Fonds Shôken

Réunie en avril 1976 à Genève, la Commission paritaire du Fonds Shôken — composée de représentants de la Ligue et du CICR — a désigné, conformément aux critères d'attribution, les six bénéficiaires de la 55<sup>e</sup> distribution. Il s'agit des Sociétés nationales des pays suivants ; Afghanistan, Haïti, Inde, Malaisie, Malawi et Uruguay.

Ces montants (au total Fr. 146 000,—) serviront à l'achat d'ambulances, d'unités mobiles et d'équipement radio. (Cf. Revue internationale de la Croix-Rouge, juin 1976, N° 690, pour détails et bilan du Fonds Shôken.)

## Missions du président du CICR et d'autres membres du Comité

L'année 1976 a vu se succéder à la fonction de président du CICR M. Eric Martin, qui s'est retiré, et M. Alexandre Hay, qui l'a remplacé. Ils ont tous deux effectué un certain nombre de missions dans divers pays, afin notamment de resserrer toujours davantage les liens entre les Sociétés nationales et le CICR.

Le président Martin s'est ainsi rendu :

- à Copenhague, du 30 avril au 3 mai, pour assister aux cérémonies du centenaire de la Croix-Rouge danoise ;

- à *Bucarest*, du 10 au 16 mai, à l'occasion de la Conférence des Croix- et Croissant-Rouges balkaniques organisée par la Croix-Rouge roumaine ;
- à *San Remo*, du 15 au 17 juin, pour le Premier cours international pour officiers, sur le droit de la guerre

M. Alexandre Hay a accompli, quant à lui, trois missions au cours de l'année en tant que président du CICR :

- l'une à *San Remo*, du 31 août au 4 septembre, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> Table-Ronde sur « Les Problèmes actuels du Droit Humanitaire » ;
- l'autre à *Paris*, du 4 au 8 novembre, où il a été reçu notamment par le président de la République M. Valéry Giscard d'Estaing et par le président de la Croix-Rouge française ;
- la dernière, en *Amérique latine*, du 1<sup>er</sup> au 12 décembre, où il a été reçu par les dirigeants des Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'*Argentine*, d'*Uruguay*, du *Chili* et du *Brésil*. Entre autres personnalités gouvernementales, M. Hay a également rencontré les présidents de la République d'*Argentine*, le Général Jorge Videla, de la République orientale de l'*Uruguay*, M. Aparicio Mendez, et du *Chili*<sup>1</sup>, le Général Pinochet. Dans ces trois pays, les entretiens ont porté sur la poursuite des activités humanitaires du CICR.

M. Hay s'était rendu au Moyen-Orient, du 1<sup>er</sup> au 10 juin 1976, alors qu'il n'avait pas encore assumé sa fonction présidentielle, en mission d'information auprès des délégations du CICR en Egypte, en Israël, et en Jordanie.

D'autres dirigeants du CICR se sont également déplacés. M. Roger Gallopin, président du Conseil exécutif, s'est rendu :

- au *Caire*, du 7 au 16 janvier, invité par le Gouvernement et le Croissant-Rouge égyptiens, où il a notamment été reçu par Mme Géhane Sadate, présidente d'honneur du Croissant-Rouge égyptien, M. Sayed Marei, président de l'Assemblée du peuple, M. Mamdouh Salem, Premier ministre, par les ministres des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Santé, des Affaires sociales, ainsi que par M. Mahmoud Riyad, secrétaire général de la Ligue arabe ;
- aux *Etats-Unis* et au *Canada*, du 6 au 28 mai, où, sur l'invitation de la Croix-Rouge américaine, il a participé à la « Convention de Portland » de cette Société nationale. Entre autres personnalités du Gouvernement, M. Gallopin a rencontré, aux Etats-Unis, M. James Wilson, coordonnateur des Questions Humanitaires au Département d'Etat, M. Joseph Sisco, sous-secrétaire d'Etat et le sénateur Edward Kennedy ; au Canada, outre ses entretiens avec les dirigeants de la Société nationale, il a été reçu notamment par le Premier ministre, M. P.E. Trudeau, et par M. H. Basil Robinson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures ;
- en *URSS*, du 15 au 23 juillet, afin d'examiner divers problèmes humanitaires d'intérêt commun au CICR et à l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

<sup>1</sup> Cf. également v. 26 du présent Rapport.

M. Marcel Naville, membre du Comité, a représenté le CICR :

- en *Jordanie*, du 16 au 23 janvier, où il a été reçu en audience par S.M. le Roi Hussein ainsi que par S.A. le Prince Hassan. Il a également eu des entretiens avec M. Zaid Rifai, Premier ministre, avec d'autres membres du Gouvernement, ainsi qu'avec le président du Croissant-Rouge jordanien ;
- en *Syrie*, du 23 au 26 janvier, où il a rencontré le Général Tlass, ministre de la Défense, M. Fayez El Nasir, ministre d'Etat auprès du Premier ministre, ainsi que d'autres personnalités dirigeantes du Gouvernement et de la Société nationale ;
- du 5 au 10 avril, à la VII<sup>e</sup> Conférence des Sociétés de Croissant-Rouge et de Croix-Rouge arabes à *Damas* ;
- il a également assisté, les 14 et 15 octobre, au VII<sup>e</sup> Congrès de la Croix-Rouge bulgare, à *Sofia* ;
- puis, du 7 au 14 décembre, il s'est rendu auprès de la Croix-Rouge italienne et a rencontré, à *Rome*, diverses personnalités, dont le Cardinal Villot.

Enfin, M. Victor H. Umbrecht, vice-président du Conseil exécutif, s'est rendu fin juillet en Syrie, où il s'est entretenu avec le vice-ministre des Affaires étrangères des activités du CICR au Liban.

## Participation du CICR aux séminaires de la Croix-Rouge

Le CICR a participé, au cours de 1976, à plusieurs séminaires nationaux et régionaux de la Croix-Rouge et a apporté son concours à certains cours, réunions ou conférences. Outre les réunions déjà mentionnées au chapitre précédent, il s'est agi :

En Afrique :

- Séminaire sur les Conventions, le droit humanitaire et le secourisme à Kampala, en Ouganda, du 16 au 27 février (cf. également page 19 du présent Rapport).
- Séminaire national sur les principes de la Croix-Rouge et sur le droit humanitaire à Ouagadougou, en Haute-Volta, le 25 mars.
- Séminaire des responsables de la Croix-Rouge de la Jeunesse au Soudan, du 29 mai au 17 juillet.
- Séminaire de la Croix-Rouge du Kenya à Nairobi, les 21 et 22 juillet.

Le CICR a également participé à l'Institut régional de formation organisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en coopération avec la Croix-Rouge voltaïque, à Ouagadougou, du 2 au 4 août.

#### *En Amérique :*

- 7<sup>e</sup> réunion des présidents et du personnel techniques des Sociétés nationales d'Amérique du Nord, du Mexique, d'Amérique centrale et de Panama, organisée à Managua, au Nicaragua, du 2 au 5 mai.
- 3<sup>e</sup> réunion interaméricaine des chefs des services d'information, de relations publiques, de promotion et d'appels de fonds à Mexico, du 5 au 10 septembre.
- Réunion des présidents et personnel technique des Croix-Rouges boliviennes à Quito, en Equateur, du 16 au 19 novembre.
- Séminaire sur la diffusion du droit international humanitaire organisé à Bogota, le 25 novembre (cf. également page 40 du présent Rapport).

#### *En Asie :*

- Réunion des Sociétés nationales de l'ASEAN à Jakarta, du 1<sup>er</sup> au 5 mars.

Le CICR a en outre prêté son concours à l'Institut régional de formation organisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge de Fidji, à Suva, du 6 au 16 septembre et du 20 au 24 septembre. Ce cours était consacré au secours en prévision des désastres, pour les Sociétés nationales du Pacifique Sud.

#### *En Europe :*

- 3<sup>e</sup> Réunion des directeurs européens de la Croix-Rouge de la Jeunesse à Malaga, du 1<sup>er</sup> au 5 février.
- Séminaire Croix-Rouge pour journalistes sur la diffusion des Conventions, à Stockholm, les 8 et 9 mars.
- Séminaire de la Croix-Rouge suédoise sur l'assistance en cas de désastres à Hallstavik, du 13 au 16 mai.
- Cours pour futurs délégués organisé par la Croix-Rouge finlandaise, à Helsinki, du 11 au 15 octobre.

#### *Au Moyen-Orient.*

- Conférence extraordinaire des Croix- et Croissants-Rouges arabes à Koweit, les 15 et 16 août.

#### **Visites**

En 1976, le service des visites du CICR a reçu 5 221 personnes, dont 1 232 dirigeants, délégués ou membres de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge.

## **V. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

Les contacts avec les *Nations Unies*, certaines de leurs institutions spécialisées et les organismes plus particulièrement chargés de tâches humanitaires (Haut Commissariat pour les Réfugiés, UNICEF, UNDRO) ont été maintenus. A New York, le délégué du CICR auprès des organisations internationales et ses collaborateurs ont eu de fréquentes consultations avec des représentants du Secrétariat au sujet des programmes opérationnels du CICR, au Liban notamment.

Lors de son voyage aux Etats-Unis en mai 1976, le président du Conseil exécutif, M. Roger Gallopin, s'est entretenu, au siège des Nations Unies, avec les proches collaborateurs du Secrétaire général, des principales activités en cours du CICR. Plus tard, dans les jours les plus critiques qui ont précédé l'évacuation du camp de Tell-al-Zaatar, au Liban, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, se trouvant à Genève, a tenu à s'entretenir personnellement de cette situation avec le président du Conseil exécutif et les collaborateurs du CICR responsables de la conduite de cette action.

Les travaux de la 31<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale ont, comme chaque année, été suivis de près. Le rapport de la Conférence de Lugano sur l'emploi de certaines armes conventionnelles (cf. p. 39 du présent Rapport) a été mis à la disposition de la première commission au moment de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé « Armes incendiaires et autres armes classiques qui peuvent être l'objet de mesures d'interdiction ou de limitation pour des raisons humanitaires ». Diverses consultations ont eu lieu à cette occasion, ainsi qu'au moment de l'examen, par la sixième commission, du rapport du Secrétaire général sur les travaux de la troisième session de la Conférence diplomatique de Genève sur le droit humanitaire.

En outre, la situation au Moyen-Orient et à Chypre, la question des droits de l'homme au Chili et dans les territoires occupés par Israël, les problèmes du Sahara occidental et ceux de l'Afrique australe, les questions de discrimination raciale, de torture et de protection des détenus, les mesures concernant le terrorisme ou les prises d'otages ont particulièrement retenu l'attention des observateurs du CICR lors de cette session de l'Assemblée générale.

Parmi les autres réunions qui ont été suivies, il convient de mentionner:

- la 32<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme ;
- les 60 et 61<sup>e</sup> sessions de l'ECOSOC ;
- la 29<sup>e</sup> session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités ;
- la 29<sup>e</sup> session de l'Assemblée mondiale de la santé.